

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 10 (1930)
Heft: 6

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles : partie suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chiffres, faits et nouvelles

PARTIE SUISSE

Recettes des chemins de fer fédéraux.

Voyageurs. — En juin dernier les chemins de fer fédéraux ont transporté, au total, 12,04 millions de personnes, soit, en chiffre rond, 1,4 million de plus qu'en juin 1929. C'est le plus haut chiffre mensuel enregistré jusqu'à ce jour. Malheureusement il arrive que les mois se suivent sans se ressembler et, en juillet, le total des voyageurs transportés est tombé à 10 millions 713 mille, contre 11 millions 789 mille en juillet 1929 et 11 millions en juillet 1928.

En juin 1930, les recettes du trafic-voyageur, se sont élevées à 15,05 millions de francs, contre 13,4 millions en juin 1929. En juillet 1929 les recettes voyageurs avaient atteint 19 millions 169 mille francs, tandis qu'en juillet 1930 elles sont retombées à 17 millions 857 mille francs.

Pour les sept premiers mois de 1929, le total des recettes voyageurs avait été de 89 millions 596 mille francs. Pour les sept premiers mois de 1930, elles ont atteint 91 millions 164 mille francs, ce qui représente, tout de même, d'une année à l'autre, une augmentation de 1 million 568 mille francs.

Marchandises. — Le trafic des marchandises qui avait été de 1 million 658 mille tonnes, en juin 1929, a légèrement fléchi en juin 1930, à 1 million 641 mille tonnes. Quant aux recettes-marchandises elles s'étaient élevées, en juin 1929, à 22 millions 191 mille francs, tandis qu'en juin 1930, du fait de l'abaissement des taxes, elles ont fléchi à 20 millions 382 mille francs.

En juillet 1929, le chiffre des tonnes transportées, s'était élevé à 1 million 816 mille et les recettes à 22 millions 337 mille francs, tandis qu'en juillet 1930, le nombre des tonnes ne s'est élevé, en chiffre rond, qu'à 1 million 600 mille et les recettes à 20 millions 300 mille francs (chiffres provisoires).

La crise qui sévit dans plusieurs industries suisses et, d'une manière plus générale, dans le commerce international, n'est évidemment pas étrangère à cette diminution du trafic-marchandises.

Résultats de l'exploitation. — Pour les sept premiers mois de 1929 et de 1930, les résultats de l'exploitation des chemins de fer fédéraux s'établissent comme suit, en milliers de francs (ajouter 000) :

	1929	1930	Différences en 1930
Recettes.	245.895	238.340	— 7.555
Dépenses.	153.485	162.267	+ 8.782
Excédent des recettes.	92.410	76.073	— 16.337

Exportations d'horlogerie.

Pendant le premier semestre de 1930 la valeur totale des exportations d'horlogerie suisse a été de 112 millions de francs, contre 131 millions dans le premier semestre de 1929.

Voici le détail des exportations pour le premier semestre des années 1929 et 1930 :

	1929	1930
Montres	—	—
Mouvements finis	2.480.491	1.906.356
Boîtes de montres argent.	68.670	55.375
— plaqués - or	64.386	113.757
— or ou platine.	66.820	44.132
Montres en métaux non préc. .	3.114.200	2.533.499
— argent.	296.177	237.413
— or.	114.914	85.426
Chronographes	49.712	45.293
Montres-bracelets nickel, etc.	2.046.804	2.150.686
— argent.	348.788	337.231
— or.	434.650	361.893
— chronographes, etc.	1.419	1.765
Autres montres	256.603	209.860
Instruments et appareils électriques	19.006	21.407
Phonographes, cinématogr. .	10.611	7.965
Outils de précision.	195	210
Orfèvrerie et argenterie, bijouterie.	kg. 1.571	kg. 2.664

Nouvel emprunt fédéral.

Le Conseil fédéral a décidé de dénoncer au remboursement pour le 1^{er} mars 1931 l'emprunt fédéral 5 % de 1917, de Fr. 150.000.000.— (VIII^e emprunt de mobilisation). Les pourparlers engagés par le Département fédéral des finances avec les groupes de banques ont abouti à la conclusion d'un emprunt fédéral de conversion 4 % de fr. 150.000.00.— destiné à remplacer l'emprunt dénoncé. Un montant de 100 millions sera mis en souscription publique, la Confédération se réservant 50 millions pour ses fonds spéciaux. L'emprunt est contracté pour une durée de 20

SOCIÉTÉ ANONYME
M. NAEF & C^{ie}

FABRIQUE DE PRODUITS
DE CHIMIE ORGANIQUE

GENÈVE

PARFUMS ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES

Représentant à Paris

M. CHEVRON, 11, rue Vézelay (8^e)

TÉLÉPHONE : Laborde 15-28

BANQUE DE COMMERCE A PARIS

Société Anonyme
au capital de dix millions de francs
entièrement versés

SIÈGE SOCIAL :
16, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS

Comptes Courants

et Toutes Opérations de Banque et de Bourse

**LE
COMMERCE**

TOUT CE QUI CONCERNE
LE FONCTIONNEMENT
COMMERCIAL D'UNE MAISON



REVUE MENSUELLE PRATIQUE DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL
53, RUE DE RIVOLI, 53 - PARIS (1^{er})

Tél.: C. 44-26, 88-10, 88-11. Adr. télégr.: Gérioo
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
Maritimes et Terrestres

TRANSIT

PORTEFAITAGE

Joseph GEHRIG & C^{ie}

Société à responsabilité limitée au capital de Frs 450.000
Successeurs de la Maison

A. Natural, Le Coultre & C^{ie} (France) S. A.
30, rue de la
REPUBLIQUE MARSEILLE

Agents à PARIS, LYON, STRASBOURG, ALGER,
ANVERS, BRUXELLES, LONDRES, NEW-YORK,
GENÈVE, BALE.

Correspondants aux Frontières
et Principales Villes de l'Etranger

PRIX A FORFAIT

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

*Il n'y a en France qu'un seul organe
international du bois*

**Revue Industrielle
BOIS**

et de l'ameublement

2, rue Crillon, PARIS (4^e)

Abonnement annuel **25, 30, ou 35 francs**
suivant convention de Stockholm

SOCIÉTÉ ANONYME
**d'Electrochimie, d'Electrometallurgie
et des Aciéries Electriques d'Ugine**

Usine à Ugine
(Savoie)

Dépôt à Thiers
(P.-de-D.)

Acier à outils; Aciers spéciaux pour construc-
tion; Aciers moulés; Aciers spéciaux pour la
coutellerie; Acier pour trempe à l'eau, marque "S";
Acier extra pour trempe à l'huile, marque "SH";
Acier fondu pour coutellerie de luxe, marque "SSH";
Acier fondu pour lames de rasoirs, marque "SR-
SRK"; Acier inoxydable pour coutellerie, marque
"S 12"; Aciers fondus extra pour matrices
d'estampage à chaud, pour matrices à décou-
per à froid.

**Visitez la Suisse
en automobile**

Tous les renseignements dont
vous pouvez avoir besoin vous
seront fournis par la Chambre
de commerce suisse en France.

ans; la Confédération se réserve toutefois le droit de le dénoncer, après la quinzième année. Le cours d'émission aussi bien pour les conversions que pour les souscriptions contre espèces, est fixé à 98 ½ % plus 0,60 % de timbre fédéral sur les obligations. Cette émission aura lieu dans la première moitié du mois de septembre prochain.

En raison de l'abondance actuelle de l'argent, on a pu adopter pour cet emprunt le type 4 % qui n'avait plus été pratiqué depuis un bon nombre d'années.

Le 175^e anniversaire d'une grande banque suisse.

A l'occasion de son cent soixante-quinzième anniversaire la S. A. Leu & C^{ie}, à Zurich, a publié une élégante plaquette dans laquelle, après avoir rappelé les circonstances de sa fondation, en 1755, sous la raison sociale « Leu & C^{ie} », elle fait l'histoire plus détaillée des vingt-cinq dernières années de son activité.

Le développement de cette grande banque a été particulièrement marqué dans les sept dernières années. En 1923, le total des livrets de dépôts, comptes créanciers et obligations était de francs 120.294.426 (argent suisse). En 1929, ce total avait atteint francs 228.817.210.

De belles illustrations en photogravure montrent la façade de l'imposant immeuble de la banque à la Bahnhofstrasse, la halle des guichets, le grand vestibule, l'entrée principale et quelques motifs de l'architecture extérieure.

L'Épargne en Suisse.

La création, en Suisse, des premières caisses d'épargne, remonte au XVIII^e siècle. Les quelques chiffres qui suivent donnent une idée de leur rapide développement :

En 1825, pour 1.980.000 habitants, on comptait 44 caisses avec 24.391 comptes (soit 12 pour mille habitants), s'élevant, au total, à 6 millions 700 mille francs.

En 1882, 2.800.000 habitants, 427 caisses, 513 millions.

En 1918, 3.900.000 habitants, 1.394 caisses, 2 millions 700 mille comptes (soit 693 pour mille habitants), s'élevant, au total, à 2 milliards 600 millions de francs.

On estime qu'à la fin de 1929 le total des dépôts atteignait 3 milliards de francs suisses.

Les petits déposants sont les plus nombreux et les plus petites villes ont leur caisse d'épargne.

Exposition de l'habitation.

Sous le nom de « Woba » une très belle exposition suisse de l'habitation s'est ouverte à Bâle dans les vastes halles du palais de la foire. Elle restera ouverte tout le mois de septembre et dès les premiers jours son succès est très grand. Elle n'a nullement le caractère d'une foire commerciale. C'est plutôt une sorte de grand musée de l'habitation et de l'ameublement modernes. On y voit d'abord tous les matériaux utilisés dans la

construction, ainsi que les objets qui servent à l'aménager. On y voit ensuite un grand nombre d'intérieurs entièrement meublés, des salles de bain, des chambres d'enfants, des cuisines modernes. On y voit aussi, dans tout son détail instructif, l'installation d'un hôtel moderne. Enfin, en dehors des halles, dans le quartier d'Eglise, treize architectes ont construit soixante maisons modèles qui ne sont pas le moindre attrait de cette exposition qui mérite d'être visitée et étudiée très à fond.

Comptoir suisse de Lausanne.

Le onzième comptoir suisse de Lausanne ouvrira ses portes le 13 septembre, pour les fermer le 28.

Cette grande foire agricole alimentaire et ménagère remporte chaque année un succès mérité. Elle a ses habitués qui, chaque année, viennent se renseigner sur les plus récents perfectionnements dans le domaine des installations, appareils et outils de toutes sortes qui contribuent à rendre la vie plus confortable et plus pratique. Le comptoir de dégustation des produits alimentaires et, surtout, les salles de dégustation des vins suisses, sont devenus des institutions indispensables. Enfin, les divers concours de bétail qui s'échelonnent, du commencement à la fin de cette foire, sont chaque année impatiemment attendus par les agriculteurs de Suisse et les éleveurs des pays voisins.

Entrée en Suisse des produits alcooliques. Droits de monopole.

Nous signalons aux exportateurs français de produits pharmaceutiques et de parfumerie alcoolique que la majoration de 100 % décrétée dernièrement par le Gouvernement suisse sur les produits contenant de l'alcool, n'est pas applicable à certains produits pharmaceutiques et de parfumerie.

Sur les produits pharmaceutiques mentionnés au n° 981 du tarif douanier, les droits de monopole sont réduits de moitié lorsque ces produits contiennent moins de 25 degrés d'alcool et sont destinés à l'usage interne.

Les produits pharmaceutiques destinés exclusivement à l'usage externe, les produits de parfumerie et domestiques, contenant de l'alcool ou fabriqués avec de l'alcool, continuent à acquitter à la frontière suisse les droits de monopole actuels (1 fr. 80 suisses, par degré et par quintal métrique, poids brut).

Cet arrêté, daté du 1^{er} juillet 1930, a un effet rétroactif au 7 avril 1930.

Par contre, les produits suivants, auxquels jusqu'ici le droit de monopole n'était pas applicable, y sont désormais soumis :

Ad n° 1.052. — 1° Les *éthers à odeur de fruits* contenant jusques et y compris 10 degrés volume d'alcool sont soumis aux droits de monopole suivants :

a) pour les envois de 50 kgs bruts ou plus : 2 fr. 30 par degré et 100 kgs bruts;

b) pour les envois de moins de 50 kgs bruts : 2 fr. 90 par degré et 100 kgs bruts.

2° Les *éthers d'acides* de la série grasse contenant plus de 10 volumes pour 100 d'alcool seront taxés à 100 fr. par 100 kgs bruts (n° 981 du tarif) et passibles de la finance de monopole prévue pour les spiritueux.

LES BONS HOTELS

LYON Gare Perrache HOTEL BRISTOL

150 chambres avec eau courante, 50 bains
Prix Modérés J.-O. GIRARD, propr.

Hôtel GENEVE Métropole et National

En bordure de la riante Promenade du Lac
Cuisine renommée Confort de premier ordre

HOTEL ASTOR, Paris

11, rue d'Astorg
près de la Madeleine et des Champs-Élysées)
Le Home, dans un cadre élégant
200 Chambres. — 200 Salles de bains.
Situation tranquille et centrale.

Adr. Télég. : Télastor-3-Paris - Direct. : Alb. DURISCH

HOTEL DU PARC à Ville-d'Avray (S.-&O.)

Récemment construit
avec garage, tennis, restaurant, thé
et le plus grand confort
son parc entouré d'arbres séculaires
est voisin du bois de Saint-Cloud
P. MARGUET, propriétaire
Membre effectif de la Chambre de Commerce Suisse
en France

HOTELS St JAMES & D'ALBANY

24, rue Saint-Honoré et 202, rue de Rivoli, Paris

300 chambres, 150 salles de bains. Téléphone du réseau et eau courante dans toutes les chambres
Situation centrale. Vue splendide sur les Tuileries
Leur jardin privé rend les Hôtels St-James et d'Albany uniques à Paris par leur grande tranquillité
Tél. : Opéra 02-30 à 02-37. Inter 12-66. — Adr. Tél. : Jamalbany 111 - Paris.

A. LERCHE, propriétaire

PARIS G^d HOTEL DU PAVILLON

36, rue de l'Echiquier. — 50 mètres des Grands Boulevards
200 Chambres. — 80 Salles de Bains
Le plus confortable au minimum de prix

LA MAISON
Alphonse ORSAT à Martigny
marque connue par sa qualité

LIVRE LES

Grands Vins du Valais
Fendant Clos de Montibaux
Etoile du Valais
Johannisberg, Dôle

franco domicile par son dépôt de Paris
R. JORDI, 270, fbg Saint-Antoine (12°)
Téléphone : Diderot 21-55

GRANDS VINS DE NEUCHÂTEL

LA MAISON
Chs Perrier & C^o
à St-Blaise

livre franco
domicile Paris



DÉPOT :
R. JORDI
270, Fg St-Antoine
PARIS-11°
Tél. Diderot 21-55

Le taux d'escompte en Suisse.

Pour la première fois depuis la fondation de la Banque Nationale Suisse en 1907 et depuis l'unification du système d'émission en Suisse, le taux d'escompte est tombé à 2,5 % en juillet 1930.

A titre documentaire voici un tableau montrant les variations de ce taux de 1907 à 1930.

1907 :	4,5; 5; 5,5.
1908 :	5; 4,5; 4; 3,5.
1909 :	3; 3,5; 4.
1910 :	3,5; 3; 3,5; 4; 4,5.
1911 :	4; 3,5; 4.
1912 :	4,5; 5.
1913 :	4,5.
1914 :	4; 3,5; 4,5; 5,5; 6; 5; 4,5.
1918 :	5,5.
1919 :	5.
1921 :	4,5; 4.
1922 :	3,5; 3.
1923 :	4.
1925 :	3,5; 3.
1930 :	3; 2,5.

En mai 1930, la première au monde, la Banque de France abaisse son taux d'escompte à 2,5 %; la Federal Reserve Bank suivit en juin et le fixa à 2,5 %. La Banque d'Angleterre arrêta le sien à 3 % en mai. La Reichsbank abaisse le taux d'escompte allemand à 4 %; norme qui ne s'était jamais vue depuis 1914.

On peut attribuer cette chute des taux d'escompte officiels à l'abondance extrême de capitaux, qui, ne trouvant plus d'intérêt à New-York

refluent vers l'Europe, où ils cherchent un meilleur rendement. Cette abondance de « capitaux courts » dénote l'existence d'une crise mondiale. En effet, ils ne veulent pas s'immobiliser et préfèrent n'avoir qu'un mince rendement plutôt que de s'investir dans quelque affaire. Si cet état de chose durait, il serait néfaste à l'industrie en général.

Toutefois ce symptôme de baisse du loyer de « l'argent court » est peut être le signe avant-coureur de la résorption de la vague dépressive que le monde traverse. Ces capitaux sortiront sûrement de leurs réserves pour donner à la vie économique le souffle qui tend à lui manquer actuellement et qui lui fera défaut si cette situation se prolongeait indéfiniment.

Statistique mensuelle des faillites en Suisse.

	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930
Janvier.	58	49	61	57	74	56	59
Février.	45	50	40	51	49	48	57
Mars.	44	59	64	73	56	43	65
Avril.	40	57	55	52	48	49	45
Mai.	25	40	52	66	35	43	60
Juin.	48	51	45	33	57	65	51
Juillet.	53	50	55	55	51	62	43
Août.	37	38	47	57	59	43	
Septembre. . . .	33	43	30	48	40	52	
Octobre.	64	62	48	63	61	54	
Novembre. . . .	42	51	58	72	52	48	
Décembre. . . .	40	39	50	35	41	56	
Total annuel..	529	589	605	662	623	619	

Exportations mondiales de machines électriques

LES principaux pays producteurs de machines électriques sont — par ordre d'importance de leurs exportations : les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, la Suède, la France, la Hollande et l'Autriche.

Au cours de l'année 1929, leurs exportations mondiales ont marqué, au total, un ralentissement sensible. Par rapport à 1928 l'augmentation de leurs ventes à l'étranger n'a été que de 193.800.000 francs, alors qu'en 1928, par rapport à 1927, cette augmentation avait atteint, en chiffres ronds, 300 millions de francs.

Les deux tableaux qui suivent donnent, en valeurs et en quantités, le total des exportations de ces huit pays, pour chacune des trois dernières années.

**Millions de francs (argent français)
(ajouter 00.000)**

	1927	1928	1929
Etats-Unis	772.2	859.8	1.131.0
Angleterre	821.4	819.0	778.2
Allemagne	549.0	664.8	745.8
Suisse	148.8	213.4	186.0
Suède	236.2	289.2	217.8
France	85.8	106.8	84.6
Hollande	54.0	72.0	44.4
Autriche	38.4	49.2	70.2

Quintaux métriques

	1927	1928	1929
Etats-Unis.	»	»	»
Angleterre.	408.780	411.380	391.230
Allemagne.	286.122	352.512	383.027
Suisse	93.128	135.324	114.224
Suède	»	»	»
France	72.540	85.833	64.739
Hollande	35.602	40.681	36.840
Autriche.	28.158	31.841	41.312